

LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse et des  
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

<p style="text-align: center;"><b>NOTE D'ORGANISATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>CHAMPIONNAT DE BADMINTON</b></p> <p style="text-align: center;"><b>de la LIGUE OUEST</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Samedi 14 avril 2018 – CAEN (14)</b></p>
---

Annexe 1 : Plan d'accès à l'école de Gendarmerie de Caen

## **1. GÉNÉRALITÉS**

Le championnat de badminton de la ligue Ouest de la FCD sera organisé le samedi 14 avril 2018 par le CSLG de Caen (14). Ce championnat (ouvert aux joueurs et joueuses de la ligue) sera sélectif pour le championnat national FCD qui se déroulera du 1 au 3 juin 2018 à SAINT-AUBIN DU CORMIER (35)

## **2. ORGANISATION TECHNIQUE**

### **a) Club Organisateur :**

CSLG Caen – Section badminton

#### **Responsable :**

Mr SOURDOT Bertrand – courriel : [sourdot.bertrand@neuf.fr](mailto:sourdot.bertrand@neuf.fr) - Téléphone : 07 70 01 34 91

### **b) Conseiller technique badminton ligue :**

Stéphane ROCHE - Courriel : [stephane.roche56@orange.fr](mailto:stephane.roche56@orange.fr) - Téléphone : 06 87 95 78 08

### **c) Règlement général :**

Cette compétition est ouverte à tous les clubs de la ligue Ouest de la FCD. L'appartenance à une section badminton n'est pas obligatoire. Chaque club peut engager autant d'adhérents qu'il le souhaite. Le règlement de ce championnat est celui du règlement particulier saison 2017-2018 du championnat national FCD de badminton.

Les quotas de base par ligue sont définis aux nombres de 20.

La ligue proposera éventuellement une liste d'attente (gain de temps) dans laquelle seront pris les repêchés.

**d) Tableaux ouverts pour le championnat ligue :**

**CATÉGORIES SENIOR (1983 à 1999)**

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Senior homme N1 à N3	SH 1	1
Senior homme R4 à R6	SH 2	1
Senior homme D7 à D9	SH 3	2
Senior homme P1 à NC	SH 4	2
Senior dame N1 à N3	SD 1	1
Senior dame R4 à R6	SD 2	1
Senior dame D7 à D9	SD 3	2
Senior dame P1 à NC	SD 4	2
<i>Total Catégorie Senior</i>		<b>12</b>

**CATÉGORIES VÉTÉRAN (1983 et avant) Catégories**

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Vétéran 1 homme toutes séries (1978-1982)	SH Vt 1	1
Vétéran 2 homme toutes séries (1973-1977)	SH Vt 2	1
Vétéran 3 homme toutes séries (1968-1972)	SH Vt 3	1
Vétéran 4 et + homme toutes séries (1967 et avant)	SH Vt 4 et +	1
Vétéran 1 dame toutes séries (1978-1982)	SD Vt 1	1
Vétéran 2 dame toutes séries (1973-1977)	SD Vt 2	1
Vétéran 3 dame toutes séries (1968-1972)	SD Vt 3	1
Vétéran 4 et + dame toutes séries (1967 et avant)	SD Vt 4 et +	1
<i>Total Catégorie Vétéran</i>		<b>8</b>

**Attention :** Les joueurs/euses né(es) entre 1978 et 1982 ont le choix de la catégorie, entre Senior ou Vétéran 1 pour les sélections de ligue, mais ne peuvent plus changer de catégorie pour le tableau de simple de la finale nationale.

Il y aura un tableau par catégorie. Cependant, l'organisateur se réserve la possibilité de fusionner des tableaux en fonction du nombre de participants inscrits sans remettre en cause la qualification des joueurs concernés.

Un tournoi amical de double toutes catégories et sexe sera organisé en parallèle. Il donnera l'occasion de dynamiser l'ambiance et de permettre aux personnes toutes catégories confondues de se rencontrer derrière le filet.

**Volants :**

- Les tableaux de simples sélectifs pour le championnat national se joueront en volants plumes (BABOLAT 3 ou équivalent homologué FFBad).
- Les tableaux de doubles se joueront en volants plastiques (YONEX MAVIS 500 ou équivalent).

**3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

**a) Accueil :**

Samedi 14 avril 2018 à 8h00 au parking visiteurs devant le poste de sécurité de la caserne de Gendarmerie au 29, avenue du 43<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie 14000 CAEN. **Se munir d'une carte d'identité.**

Début de la compétition : 8h45.

**b) Restauration :**

Une restauration est prévue pour tous sur le site en plateaux repas froids. La ligue Ouest prend en

charge les frais de restauration.

**c) Hébergement :**

Les participants désirant être logés pour la nuit du vendredi sont invités à réserver un hébergement payant à la charge du demandeur comme suit :

- Logement sur place au sein de la caserne, pré-réserve de 2 chambres simples (prix : 30€00) et 7 chambres doubles (à deux lits) (au prix de 35€00 pour 2 personnes ou 30€00 pour 1 personne). Pas de restauration sur place, cependant vous êtes logé dans un studio avec coin cuisine, possibilité de cuisiner. **Règlement par chèque uniquement à l'ordre du Cercle Mixte Les Monts d'Aunay.**
- A défaut de place, hôtel LE LAZZARO à COLOMBELLES (à 6 kms de la caserne, 12 minutes de trajet) au prix de 33€00 pour les chambres à un seul lit simple et 37€00 pour les chambres avec un lit double. (Prix sous réserve d'évolution tarifaire)

Suite à votre inscription sur SYGEMA, si vous rejoignez le site de compétition la veille, veuillez exprimer par mail vos demandes d'hébergement **au plus tard le 29/03/2018**, auprès de l'organisateur :

[sourd.bertrand@neuf.fr](mailto:sourd.bertrand@neuf.fr)

**d) Arbitrage :**

Sous la responsabilité de l'organisateur suivant le règlement FFBA en auto arbitrage.

**e) Tenue :**

Tenue de jeu, pour le haut : épaules couvertes et pour le bas : short ou jupe. Pour la préservation du revêtement du sol technique et amortissant, il est demandé aux participants de n'utiliser que des chaussures de sport semelles non marquantes, propres. Pour le public, les chaussures de ville à talon seront exclues.

**f) Récompenses :**

La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la compétition. Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque catégorie.

**g) Santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré et organisé, conformément au règlement médical de la FCD (titre II) afin que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

## **4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

**a) Licences et documents :**

Chaque joueur devra être en possession de sa licence FCD 2017-2018 pour la compétition.

**b) Engagement :**

Les engagements se feront exclusivement à l'aide de SYGEMA avant le **lundi 9 avril 2018**, terme de rigueur. Frais de participation : **5€ par joueur**.

Les clubs utiliseront cette nouvelle application. Pour cela, ils doivent prendre contact avec le

secrétariat de leur club.

**Attention :** L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

**c) Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

**d) Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat, y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club.)

**e) Fiche bilan et compte-rendu :**

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

Le représentant de la ligue Ouest adressera un compte rendu succinct de la manifestation au secrétariat de la ligue. En l'absence de celui-ci, le CTS effectuera le CR.

**f) Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de badminton et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## **5. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs ou le covoiturage ;
- lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

**Gérard HAUSE**

Vice-président de la ligue Ouest FCD  
Coordonnateur des activités

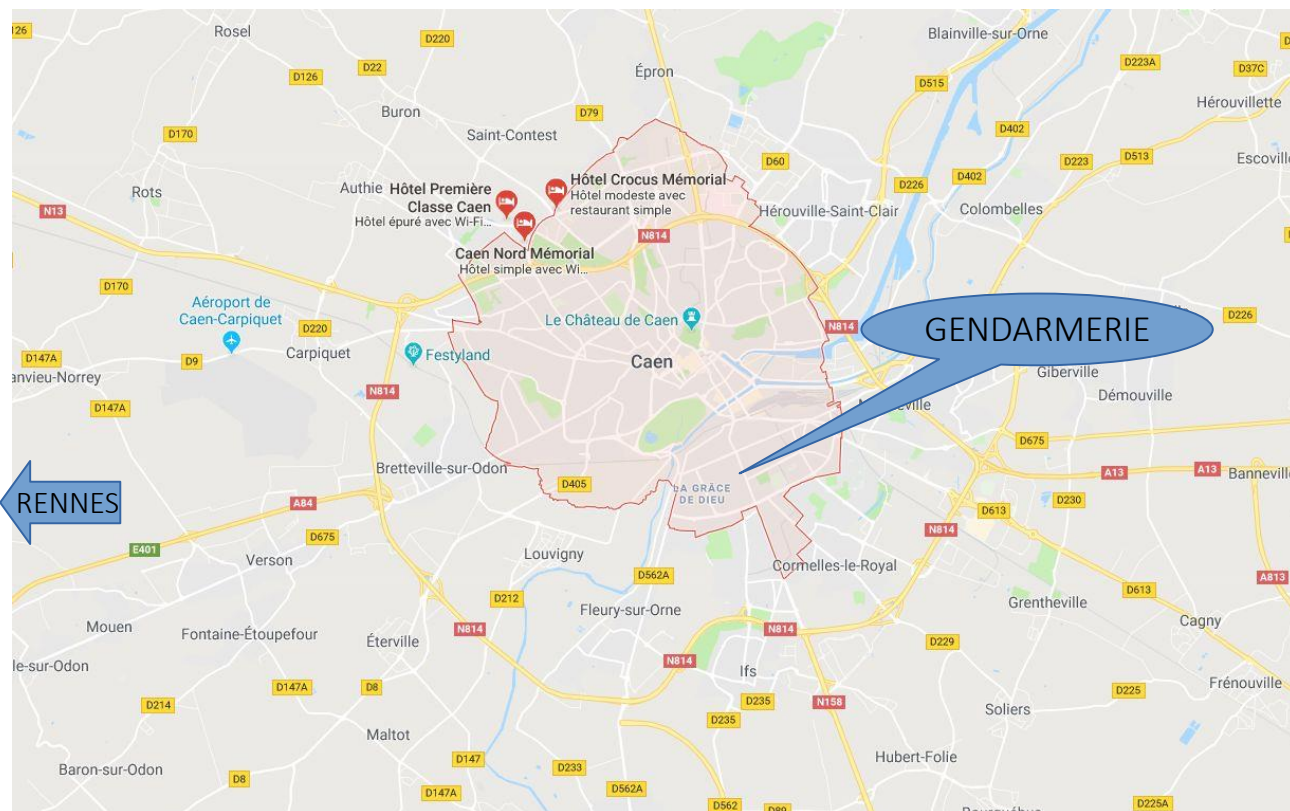


Destinataires (par courriel)

- Président de la ligue Ouest
- Membre du comité directeur LO
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller technique sportif badminton de la ligue

# ANNEXE 1

## PLAN D'ACCES A L'ECOLE DE GENDARMERIE DE CAEN



**Accès par le périphérique SUD (N814) à 2,5 km de l'arrivée.**

Sortie 13 Porte d'Espagne (IFS), puis prendre tout droit rue de Falaise, rue de Caen, puis tourner à droite boulevard Raymond Poincaré, puis au deuxième feu, prendre à gauche l'avenue du 43<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie. L'entrée de la caserne de Gendarmerie se situe à 50 mètres sur la droite.

